



C'est permis sans permis

VILLE-MARIE AU **CENTRE** DE VOS PROJETS

En général, un permis est requis lorsque des travaux d'entretien, de réparation ou de remplacement sont effectués. Dans certains cas, le permis n'est cependant pas nécessaire à la réalisation de travaux mineurs.

Vous trouverez, au verso, une liste des travaux qui ne requièrent en général pas de permis, mais qui peuvent être soumis à des normes et à une réglementation particulière.

Travaux intérieurs

- Installer des armoires ou des mobiliers intégrés
- Remplacer des appareils sanitaires sans modifier leur position
- Réparer ou peindre des finis
- Remplacer un revêtement de plancher
- Réaliser des travaux d'électricité sauf pour les réseaux de détecteurs et d'alarmes d'incendie
- Remplacer des portes intérieures ou des boiseries, sauf si ces portes sont situées dans une séparation coupe-feu exigée par le Code de construction du Québec

Travaux extérieurs

- Réaliser un aménagement paysager composé exclusivement d'éléments végétaux*
- Construire une terrasse d'une hauteur maximum d'un mètre (3,28 pi.) dans une autre cour que celle donnant sur la voie publique*
- Installer un auvent lorsqu'il ne s'agit pas d'une enseigne commerciale
- Installer ou enlever un bain à remous (spa) de moins de 2000 litres*
- Installer ou démolir une dépendance d'usage résidentiel de moins de 15 m², détachée du bâtiment principal*
- Toute réparation d'ordre mineur et ponctuel, telle que :
 - Remplacer quelques barreaux d'un garde-corps ou quelques marches d'un escalier
 - Réparer le planchéage de balcon sans refaire toute la surface
 - Réparer du crépi ou un autre revêtement sans refaire plus de la moitié de la surface

** Sauf dans le site patrimonial déclaré du mont Royal et dans le secteur de l'arrondissement situé au nord de la rue Sherbrooke, entre sa limite ouest et la rue University, ainsi que dans le Vieux-Montréal.*

17 - PI - 148

Notre équipe vous accompagne

Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

800, boulevard De Maisonneuve Est, 17^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

☺ Berri-UQAM

Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi à partir de 10 h 30

☎ 311